

---

PROCÈS-VERBAL DE LA 4<sup>e</sup> SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA JONQUIÈRE TENUE LE MARDI 18 MAI 2021, À 19 H 00

**Sont présentes les personnes suivantes :**

M <sup>mes</sup>	Nadia Émond	membre parent
	Caroline Fournier	membre de la communauté
	Laurie Fradette	membre de la communauté
	Mérodie Lamontagne	membre parent
	Catherine Lavoie	membre du personnel
	Nathalie Murray	membre de la communauté
	Johanne Roy	membre du personnel
	Natacha Jean	membre parent
MM.	Frédéric Belley	membre du personnel
	Claude Boily	membre de la communauté
	Rémy Bolduc	membre parent
	Jean-François Duckett	membre du personnel
	Yannick Gagnon	membre de la communauté
	Carl Lévesque	membre du personnel
	Réal Pedneault	membre parent

**Sont également présents :**

M <sup>mes</sup>	Jacynthe Bond	directrice générale
	Caroline Tremblay	membre observatrice du personnel d'encadrement
	Sandra Bergeron	secrétaire de gestion
MM.	Steeve Néron	directeur général adjoint
	Jonathan Nault	secrétaire général

---

**1.0 Ouverture de la séance et vérification du quorum**

---

Ayant constaté la régularité de la convocation de la séance et l'atteinte du quorum, le président du conseil d'administration, M. Rémy Bolduc, déclare la séance ouverte à 19 h 00.

## 2.0 Adoption de l'ordre du jour

---

### Résolution : [CA/2021-05-18/24](#)

Sur proposition dûment faite par M. Réal Pedneault et appuyée à l'unanimité, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité et se lit comme suit :

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Questions du public**
4. **Approbation du procès-verbal de la séance du 16 février 2021, du 24 février 2021 et du 26 avril 2021**
5. **Rapport des comités du conseil d'administration**
  - 5.1 comité de vérification (rapport du président de la réunion tenue le 13 mai 2021)
  - 5.2 comité de gouvernance et d'éthique (rapport de la présidente de la réunion tenue le 17 mai 2021)
  - 5.3 comité des ressources humaines (rapport de la présidente de la réunion tenue le 12 mai 2021)
6. **Agenda de consentement**
  - 6.1 plan triennal de répartition et de destination des immeubles
  - 6.2 organisation scolaire
  - 6.3 projet d'école intégrée
  - 6.4 parc J. Alcide Reid
7. **Point d'information**
  - 7.1 Suivi budgétaire au 31 mars 2020
  - 7.2 Information sur la gestion courante du Service des ressources financières
8. **Information du président du conseil d'administration et de la directrice générale**
9. **Clôture de la séance**

---

## 3.0 Questions du public

---

Aucune question n'a été soumise.

#### 4.0 Approbation du procès-verbal de la séance du 16 février 2021, du 24 février 2021 et du 26 avril 2021

---

##### Résolution : [CA/2021-05-18/25](#)

Il EST RÉSOLU, sur proposition dûment faite par Mme Mélodie Lamontagne et appuyée à l'unanimité :

QUE le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire De La Jonquière tenue le 16 février 2021, ainsi que ceux des séances extraordinaires du 24 février 2021 et du 26 avril 2021, et ce, tel qu'ils ont été rédigés.

#### 5.0 Rapport des comités du conseil d'administration

---

##### 5.1 Comité de vérification – M. Réal Pedneault, président

M. Réal Pedneault fait le compte-rendu de la rencontre du comité de vérification qui s'est tenue le 13 mai 2021. Les sujets discutés lors de cette rencontre étaient les suivants :

- Parc J. Alcide Reid;
- Suivi budgétaire au 31 mars 2021;
- Suivi du plan d'effectifs au 31 mars 2021;
- Suivi des risques financiers 2020-2021;
  - Évaluation des risques financiers;
- Processus d'avancement du processus budgétaire 2021-2022;
  - État d'avancement du processus budgétaire 2021-2022;
- Révision de la politique des frais de déplacement et de séjour.

##### 5.2 Comité gouvernance et éthique – Mme Catherine Lavoie, présidente

Mme Catherine Lavoie fait le compte-rendu de la rencontre du comité de gouvernance et d'éthique qui s'est tenue le 17 mai 2021. Les sujets discutés lors de cette rencontre étaient les suivants :

- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 ;
- Organisation scolaire.

### 5.3 Comité des ressources humaines – Mme Nadia Émond, présidente

Mme Nadia Émond fait le compte-rendu de la rencontre du comité des ressources humaines qui s'est tenue le 12 mai 2021. Les sujets discutés lors de cette rencontre étaient les suivants :

- Référentiel de compétences rédigé par la firme André Filion qui pourrait servir d'outil dans les processus de sélection des gestionnaires;
- Responsabilité du comité relativement à l'élaboration des critères d'évaluation de la direction générale. La fédération des centres de services scolaires proposera éventuellement, probablement à l'automne, un canevas qui servira d'outil de base pour les évaluations;
- Mme Alexandra Cormier, directrice des ressources humaines, a fait le point sur les négociations en cours entre le gouvernement et les syndicats.

---

## 6.0 Agenda de consentement

---

### 6.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024.

#### **Résolution : CA/2021-05-18/26**

#### **Relative au plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024**

ATTENDU l'article numéro 211 de la Loi sur l'instruction publique qui énonce que le Centre de services scolaire doit établir annuellement un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

ATTENDU le retour de consultation de la municipalité de Larouche demandant de prévoir l'ajout de quatre (4) locaux à l'école Du Versant;

ATTENDU le retour des municipalités de Bégin, de Larouche, de Saint-Ambroise et de Saint-Charles-de-Bourget ainsi que la M.R.C. du Fjord du Saguenay;

ATTENDU le retour de consultation auprès des membres du Comité de parents;

ATTENDU le retour du Conseil d'arrondissement de Jonquière;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment faite par Mme Catherine Lavoie et appuyée à l'unanimité :

QUE le Centre de services scolaire De La Jonquière adopte le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2022, 2020-2023, 2023-2024.

## 6.2 Organisation scolaire

### **Résolution : CA/2021-05-18/27**

#### **Relative à l'organisation scolaire**

ATTENDU l'article numéro 236 de la *Loi sur l'instruction publique* qui énonce que le Centre de services scolaire doit déterminer les services éducatifs qui sont dispensés dans chaque école;

ATTENDU l'approbation des directions d'école;

ATTENDU la recommandation unanime des membres du Comité de parents;

ATTENDU le retour positif du Syndicat de l'enseignement De La Jonquière, sous réserve du bilan du service l'Ancre prévu en juin 2021 et de leur demande de prévoir une deuxième ressource (technicien en éducation spécialisé ou enseignant) pour chacun des groupes de secondaire 1 régulier;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment faite par Mme Catherine Lavoie et appuyée à l'unanimité:

QUE cadre d'organisation scolaire au secteur jeune – année scolaire 2021-2022 - soit adopté et mis en application dans les écoles en vue de l'année scolaire 2021-2022.

## 6.3 Projet d'école intégrée

### **Résolution : CA/2021-05-18/28**

#### **Relative au projet d'école intégrée**

ATTENDU le projet de créer une école intégrée pour l'année scolaire 2022-2023 en regroupant les élèves du premier cycle (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire, incluant l'adaptation scolaire et les projets particuliers) du secteur Jonquière à l'École Secondaire Kénogami et ceux du deuxième cycle (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, incluant l'adaptation scolaire et les projets particuliers) à l'École polyvalente Jonquière (ci-après dénommé le « Projet »);

ATTENDU la politique de maintien ou de fermeture d'école et de modifications de certains services éducatifs dispensés dans une école (ci-après dénommé « Politique »), dûment adoptée par le Conseil des commissaires le 16 septembre 2008, adoptée conformément à l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

ATTENDU l'obligation prévue dans la Politique de déterminer au moment de l'adoption du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (ci-après dénommé « PTRDI »), par résolution du conseil d'administration, la tenue d'une consultation en audience publique, laquelle devant être précédée d'au moins une séance publique d'information, ainsi que le calendrier de consultation;

ATTENDU l'adoption du PTRDI 2021-2024 à la séance du conseil d'administration du 18 mai 2021;

ATTENDU qu'un avis annonçant le Projet a été publié au mois de mars 2020;

ATTENDU que le Projet avait déjà fait l'objet d'une présentation à la population au mois de décembre 2020, mais que le Centre de services scolaire souhaite faire part à celle-ci des modifications qui ont été apportées au Projet depuis, ainsi que d'un nouveau calendrier de consultation;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment faite par Mme Caroline Fournier et appuyée à l'unanimité:

QU'une seconde séance publique d'information sur le Projet se tiendra le 25 mai 2021;

QUE la date limite pour effectuer une demande de participation à l'audience publique sur le Projet sera le 9 juin 2021;

QUE l'audience publique sur le Projet se tiendra le 14 juin 2021;

QUE l'information pertinente sur le Projet sera disponible sur le site Web du Centre de services scolaire De La Jonquière.

#### 6.4 Parc J. Alcide Reid

##### **Résolution : CA/2021-05-18/29**

##### **Relative à la revitalisation du parc J.-Alcide-Reid**

CONSIDÉRANT que le centre de service De La Jonquière et la Ville de Saguenay ont un projet commun de revitaliser le parc J.-Alcide-Reid;

CONSIDÉRANT que pour la réalisation du projet et la construction de la piscine au parc J.-Alcide-Reid, la vente d'une parcelle du lot 2 413 019 appartenant au Centre de services scolaire De La Jonquière à la Ville de Saguenay pour un montant d'environ 80 488,62\$ est nécessaire;

CONSIDÉRANT que pour la réalisation du projet afin de répondre aux normes de sécurité, octroyer un droit de passage d'environ  $\pm$  951 m<sup>2</sup> sur le lot 2 413 019 appartenant au Centre de service scolaire De La Jonquière à la Ville de Saguenay est nécessaire;

CONSIDÉRANT que les frais notariés devront être acquittés par la Ville de Saguenay.

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment faite par M. Réal Pedneault et appuyée à l'unanimité:

QUE le Centre de services scolaire De La Jonquière procède à la transaction de la vente d'une parcelle de terrain d'environ  $\pm$  3 077 m<sup>2</sup> du lot 2 413 019 à la Ville de Saguenay pour un montant d'environ 80 488,62\$;

QUE le centre de services scolaire De La Jonquière procède à la transaction d'octroyer une servitude d'environ  $\pm$  951 m<sup>2</sup> sur le lot 2 413 019 à la Ville de Saguenay.

---

## 7.0 Informations budgétaires et financières

---

### 7.1 Suivi budgétaire au 31 mars 2021

Le président du comité de vérification, M. Réal Pedneault mentionne que le dépôt de ce suivi budgétaire permet de faire le lien entre la planification budgétaire du début de l'année et la prévision du résultat financier prévu au 30 juin 2021.

Le Centre de services scolaire De La Jonquière prévoyait l'équilibre budgétaire lors du processus budgétaire 2020-2021 et le résultat prévu au 30 juin 2021 est meilleur que prévu avec un surplus prévu de 757 000\$. Cette prévision prend en considération des écarts significatifs qui s'expliquent par plusieurs facteurs, notamment l'amélioration de la situation financière de la formation professionnelle par rapport au suivi budgétaire précédent ainsi que les effets de la COVID-19 sur les opérations.

En regard du suivi de notre plan d'effectifs, celui-ci présente un surplus de 750 000\$ s'expliquant principalement par une charge d'absentéisme inférieure à la prévision ainsi que des économies en lien avec des postes non comblés ou comblés tardivement.

Bien que la situation financière prévue au 30 juin 2021 présente un surplus, certains éléments pourraient survenir et avoir un impact significatif sur le résultat de fin d'année. En ce sens, le Centre de services scolaire De La Jonquière poursuivra ses efforts en matière de saine gestion financière pour s'assurer d'atteindre l'équilibre budgétaire en 2020-2021 dans un contexte d'incertitude, la réalisation du PEVR demeurant au cœur de ses priorités.

## 7.2 Autorisation de paiement de la direction générale

La directrice générale, Mme Jacynthe Bond, présente les autorisations de paiement qu'elle a effectuées au cours des trois derniers mois :

- 1<sup>er</sup> février au 26 février 2021 : 5 317 533,96\$;
- 1<sup>er</sup> mars au 31 mars 2021 : 5 584 382,98\$;
- 1<sup>er</sup> avril au 30 avril 2021 : 7 145 479,03\$.

---

## 8.0 Information de la direction générale

---

La directrice générale, Mme Jacynthe Bond, fait état de la situation relativement à la pandémie de la COVID-19.

Elle mentionne que les mesures d'hygiène et de salubrité mises en place ont eu un impact positif pour freiner la propagation du virus. Elle ajoute qu'un plan de vaccination sera établi en collaboration avec la santé publique pour les élèves de 12 à 17 ans.

---

## 9.0 Clôture de la séance

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 38.

---

Rémy Bolduc, président

---

Jonathan Nault, secrétaire général